



La FROH

VOUS INFORME!

Avril 2011

Volume 1 - Numéro 3

DATES IMPORTANTES

Jeudi le 19 mai 2011

Assemblée générale annuelle de votre Fédération

Endroit: La Maison d'un Nouvel Élan, à 14 h

1969, rue Price, Jonquière

Vendredi le 20 mai 2011

Les Rendez-vous annuels

Thème cette année :

« DU PETIT GESTE AUX GRANDES RÉALISATIONS »

Endroit: Les Aînés de Jonquière

3245, rue des Pensées

inscription au : 1 866 323-0310

PROGRAMME EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme est reconduit pour deux autres années

2011 : *toutes les mesures*

2012 / 2013 : *les mesures de rénovations seulement*

(Voir détails en page 6)

LA MUTUELLE DE PRÉVENTION

La période de recrutement est débutée. Il est très important de remplir le formulaire et de le soumettre pour l'étude de votre dossier.

Voir en page 6 pour de plus amples informations.



ACTIVITÉS SPÉCIALES

Lors de notre dernière parution, nous vous avons demandé de nous faire parvenir certaines activités qui se tiennent dans votre association.

Afin que d'autres organismes puissent en faire profiter leurs résidents et résidentes. N'hésitez pas à nous informer.

Une suggestion d'activité originale : un serveur gaffeur lors de vos soupers divers. Pour info : Formation : **418 668-7381.**

Une suggestion d'activité originale :

Un serveur gaffeur lors de vos soupers divers. Il s'agit d'une personne qui sert votre repas, tout en faisant des gaffes (renverser de l'eau, échapper une assiette ou autres choses) et ce, afin de faire rire vos convives.



HYDRO-SOLUTION

Attention, vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, HydroSolution a une solution pour vous.

En effet, vous pouvez maintenant procéder au changement de celui-ci, avec la possibilité de le louer, ce qui vous permet d'échelonner vos paiements sur une plus longue période.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre coordonnateur régional, Luc Blackburn.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

À la Maison d'un Nouvel Élan, la santé passe par la sécurité et, la sécurité, c'est l'affaire de tous, autant de l'employeur que de l'employé. Tous les moyens sont mis en branle, pour que tous soient protégés.

Pour sa part, l'employeur doit, entre autres :

- *mettre sur pied un programme de prévention;*
- *demander l'implication du personnel;*
- *trouver les principales sources de dangers et apporter les corrections nécessaires afin de prévenir le plus possible les accidents qui pourraient survenir entraînant une blessure grave ou même la mort d'un employé.*

Quant à l'employé, celui-ci se doit de :

- *se conformer aux règlements;*
- *être toujours prudent en utilisant des objets coupants;*
- *faire attention lorsqu'il doit soulever un objet lourd, ou aider une personne ayant fait une chute afin d'éviter de se faire mal au dos;*
- *rappporter tous les bris et toutes les déficiences.*

Pour plus de sécurité il faut :

CUISINE :

Donner aux employés, des instruments adéquats et bien entretenus. Entre autres, faire l'aiguisage de couteaux régulièrement afin d'éviter des blessures ou des coupures.

En tout temps, le panneau électrique doit être dégagé de tout objet.

La hotte de cuisine doit être nettoyée régulièrement, à toutes les semaines afin d'éviter des incendies qui pourraient survenir.

S'assurer que les extincteurs soient adéquats pour les besoins; ex : dans la cuisine à cause du poêle au gaz, il faut un extincteur spécial pour le gaz propane.



ENTRETIEN :

Dégager la neige sur l'abri de l'entrée principale afin d'éviter qu'il ne s'effondre.

Enlever la neige dans les entrées et les sorties avant qu'elle ne s'accumule, afin de permettre le passage des personnes en toute sécurité.

Faire régulièrement une désinfection des rampes d'escaliers, des passages et des poignées de portes, afin d'éviter la propagation des virus (grippe, gastroentérite).

S'assurer que les planchers soient secs, afin d'éviter toute chute et l'ajout de tapis pour la sécurité.

Faire attention de ne pas laisser de fils ou d'objets trainer sur le plancher afin d'éviter des chutes.

SOINS :

Lorsque la préposée doit aider une personne à se relever après une chute, celle-ci doit s'assurer d'avoir la bonne technique, afin d'éviter de se blesser.

OCTROI SPÉCIAL

Comme à chaque année, votre Fédération régionale (FROH) donne un octroi spécial d'un maximum de 100,00 \$ par OSBL pour une de vos activités d'autofinancement. Il vous suffit de faire parvenir une demande écrite, adressée avec une brève description à votre fédération, et nous vous ferons parvenir votre chèque.



ASSURANCES SÉKOÏA

Conçu et géré conjointement par des professionnels en assurance et des experts en OSBL-H., Assurances Sékoïa est la solution la mieux adaptée à la réalité et aux besoins des membres du RQOH pour qui le programme a été développé en exclusivité.

Pour obtenir les coordonnées de Sékoïa, vous pouvez toujours communiquer avec votre coordonnateur régional au : **418 402-0504**
ou au sans frais : **1 877 402-0504**

CE N'EST QU'UN « AU REVOIR »

Comme vous le savez sans doute, notre présidente du réseau Québécois des OSBL d'habitation et de la Fédération régionale des OSBL d'habitation, région Saguenay–Lac-St-Jean, Chibougamau, Chapais, Côte Nord, Madame Myrtha Laflamme a décidé de prendre une année de congé planifié. Nous lui souhaitons une année de repos qui lui permettra de refaire ses énergies. Ainsi, elle pourra nous revenir en 2012 encore plus en forme, reposée, et toujours prête à accomplir de belles et grandes choses.



Chère Myrtha, nous te remercions pour tout le travail accompli durant toutes ces années, où tu as oeuvré sans compter. Ce fut un grand plaisir pour tous ceux et celles qui ont eu le privilège de te côtoyer.

Sache que tout ce que tu as fait a contribué grandement à aider les organismes sans but lucratif permettant ainsi à beaucoup de personnes âgées d'avoir la chance de vivre une vie plus décente.

Reviens-nous vite.

Luc



PROGRAMME D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le réseau québécois des OSBL d'habitation et ses fédérations régionales sont fiers de mettre l'efficacité énergétique au cœur de leurs préoccupations en proposant, en collaboration avec Hydro-Québec, un programme de rénovation énergétique offrant des subventions aux OSBL d'habitation du Québec qui désirent réduire leur consommation énergétique.

Ce programme s'adresse à tous les OSBL constitués en vertu d'une loi québécoise ou canadienne, dûment inscrits au registre des entreprises du Québec et administrant des bâtiments à vocation résidentielle locative.

Contactez votre coordonnateur régional Luc Blackburn, afin d'obtenir le code d'utilisateur et le mot de passe pour accéder au site d'Hydro-Québec.



LA FROH À VOTRE PORTÉE

Vous avez une interrogation, une problématique à résoudre, une demande de services, de formation; faites-nous le savoir et nous ferons des démarches pour vous aider. Par la suite, le résultat sera communiqué aux autres membres.

MUTUELLE DE PRÉVENTION

Depuis quelques années, les cotisations à la CSST ont subi des hausses importantes pour les résidences pour personnes âgées.

Pour les résidences pour personnes âgées offrant des services d'aide personnelle, (unité 59040), les taux, après avoir augmenté de plus 100 % en 2008 et encore de 5,6 % en 2010, ne semblent pas vouloir se stabiliser et encore moins diminuer.

Pour les résidences qui n'offrent pas de services d'aide personnelle (unité 59150), les taux ont augmentés de 45 % en 2008 et de 4,5 % depuis.

Les différentes tentatives pour faire baisser les taux ont échoué. La seule option qui nous reste est la formation d'une mutuelle de prévention.

Suite du texte page 7

C'est pourquoi le Réseau québécois des OSBL d'habitation, en collaboration avec les fédérations régionales, souhaite mettre sur pied une mutuelle dans le but de mieux gérer les coûts directs et indirects reliés à l'absentéisme au travail et ainsi obtenir une baisse de cotisation.

Avantages à joindre la « mutuelle de prévention du Réseau québécois des OSBL d'habitation » :

- **Regroupement formé exclusivement d'OSBL d'habitation (niveau de risque similaire);**
- **Formations gratuites adaptées aux employés et aux gestionnaires d'OSBL d'habitation;**
- **Outils de prévention et de gestion développés spécifiquement pour les OSBL d'habitation;**
- **Fonds de défenses collectifs (pas de frais supplémentaires tels qu'avocats ou médecins, tout est inclus);**
- **Réduction progressive possible de plus de 30 % des cotisations à la CSST.**

Si vous ne faites rien, votre facture de CSST est condamnée à augmenter. Si la perspective de réduire votre facture à la CSST et d'obtenir des services professionnels en gestion et en prévention par des spécialistes vous intéresse, veuillez me contacter et je vous indique la marche à suivre.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre fédération au 402-0504 ou le sans frais au 1 877 402-0504 pour obtenir plus d'information. Il est donc très important de remplir le formulaire, le faire parvenir au Réseau Québécois des OSBL d'habitation, et l'étude de votre dossier se fera en toute confidentialité et gratuitement.

Pour toutes questions téléphonez-moi dès maintenant.

Votre coordonnateur.

JE VOUS REJOINS

*Je vous rejoins et je vous informe par messagerie électronique (courriel). Si vous n'avez pas de nouvelles de votre fédération, n'hésitez pas à me téléphoner au numéro **418 402-0504** sans frais **1 877 402-0504**. Si vous ne me recevez pas, dites-le moi immédiatement.*

Votre coordonnateur toujours à votre service avec plaisir.

FROH



Saguenay-Lac-Saint-Jean,
Chibougamau-Chapais,
Côte-Nord

1969, rue Price
Jonquière (Québec)
G7X 5S2

Tél. : 418 402-0504
1 877 402-0504
www.rqoh.com